

CALENDRIER

DEMAIN, MERCREDI, 20 FEVRIER 1918.
QUATRE-TEMPS. S. EUCHER, EVEQUE.

Lever du soleil, 5 heures 52.
Coucher du soleil, 5 heures 36.
Lever de la lune, 9 h. 27.
Coucher de la lune, 3 heures 46.
Premier quartier de la lune, le 17, à 8 h. 3 m. du soir.

DERNIERE HEURE

LE DEVOIR

Toutes les nouvelles par nos rédacteurs, nos correspondants et les services de dépêches du monde entier

DEMAIN

FORTS VENTS DE L'OUEST ET BIEN FROID

MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum	32
Même date l'an dernier	11
Aujourd'hui minimum	11
Même date l'an dernier	3

8 heures a.m. 22.77 11 heures a.m. 29.68 1 heure p.m. 29.65

UNE DECISION DU JUGE DUFF

LE PRESIDENT DE LA COUR D'APPEL CENTRALE REFUSE D'EXEMPTER UN ELEVE DU SEMINAIRE DE QUEBEC, FILS DE CULTIVATEUR, EN DISANT QUE SES MOTIFS SONT INSUFFISANTS.

Ottawa, 19. — Le juge Duff, de la Cour d'Appel centrale, a décidé que les faits tels que soumis dans le dossier du concrit Joseph Fleury, étudiant au Petit Séminaire de Québec, ne fournissent pas un motif valide d'exemption. La cause a été renvoyée au juge Duff par le juge McColl, et la décision du juge central d'appel aura probablement un effet important sur les autres décisions qui seront rendues au sujet de l'exemption des collégiens de la province de Québec.

Les faits ne sauraient être plus évidents. Joseph Fleury est un jeune homme de vingt ans qui réside et travaille sur la ferme de son père continuellement, sauf quand il suit ses études au Petit Séminaire de Québec. Il réclame l'exemption pour deux raisons d'abord parce qu'il est étudiant, et ensuite, parce qu'il est un fils de cultivateur, résidant et travaillant sur la terre de son père tout le temps où il est possible de faire de la culture. Les autorités du séminaire sont venues appuyer la demande du jeune homme, et toute la preuve fut établie par elles et le père du concrit, à l'audition.

Le supérieur du séminaire a expliqué, dans son témoignage, que le cours que suivait Fleury comprenait huit années et donnait droit, si l'élève réussissait dans ses études, à un degré correspondant au degré de bachelier-arts dans une université protestante. Il a aussi expliqué que le séminaire a été fondé avec l'objet de pourvoir à l'éducation des candidats à la prêtrise. Il a expliqué encore que les directeurs du séminaire induisent fortement les élèves à faire leur cours en huit années consécutives, en ce que si le cours était interrompu d'un an, l'entraînement éducationnel du collégien s'en trouverait matériellement retardé. 65 élèves du séminaire sont dans la classe "1" et l'appel sous les armes d'un aussi grand nombre d'étudiants, dit le supérieur, aurait un effet très préjudiciable.

En dépit de tous ces faits, le juge Duff a décidé que le fait que Fleury est un étudiant au Petit Séminaire de Québec n'est pas un motif d'exemption, pas plus d'ailleurs que la nature de son travail sur la ferme.

Le même juge a considéré, en outre, que le fait pour Alexandre Morin, un étudiant au séminaire, de se préparer à la prêtrise ne devait pas être pris en considération, lors de l'audition de sa requête pour exemption.

M. Duff a renvoyé la requête de Peter Lyall, de Montréal, qui demandait l'exemption de trois de ses employés comme experts dans les munitions. Les trois ouvriers sont M. Robillard, Emile Dessain et Emile Laurin, qui sont tous trois engagés comme opérateurs de machines dans la manufacture des obus.

Le tribunal, dans son jugement, a dit que "le fait pour ces trois hommes d'être engagés à la manufacture des munitions, n'est pas un motif d'exemption. En plus de cela, il doit au moins apparaître qu'ils sont essentiels, et ne pourraient être remplacés". Le juge a ajouté.

"Le juge d'appel central a déjà établi la règle que ceux qui demandent l'exemption de mécaniciens engagés à leur emploi doivent fournir les informations les plus précises quant à la nature du travail auquel ces employés sont actuellement engagés, ainsi que des informations exactes sur la nature de leur entraînement et le caractère de leurs qualifications comme mécaniciens.

On sait fort bien que des gens avec peu ou pas d'entraînement peuvent acquiescer à la nécessité d'une machine spéciale ou accomplir une opération mécanique particulière en très peu de temps, et que de tels gens, généralement parlant, peuvent aisément être remplacés. Il n'y a rien dans la preuve soumise au juge d'appel central pour justifier la conclusion que ces personnes qui sont décrites comme "skilled laborers", comme elles sont mentionnées plus haut, ne pourraient pas être immédiatement remplacées."

Le juge Duff prend infiniment de précautions à accorder l'exemption aux cultivateurs. Ceux qui sont exemptés par lui, pour ce motif, peuvent être sûrs de leur coup, si par hasard, appel était interjeté à Ottawa de la décision. C'est le cas, hier, d'Arthur Binette dont le père a reçu les strictes instructions du tribunal. "Comme la preuve révèle que votre fils est cultivateur, lui dit le juge Duff, je vais l'exempter jusqu'au 1er juin. Si le rapporteur alors pour prouver qu'il est réellement cultivateur."

Eugène Pilon a été exempté comme électricien, à la demande de la "Commission Gresham Co." Pilon est chargé de l'installation et de la protection des boîtes d'alarmes pour le

UNE ENTENTE AVEC LES ETATS-UNIS

C'EST CE QUE RECLAMENT DES JOURNAUX IMPORTANTS DE L'ALLEMAGNE MERIDIONALE A LA SUITE DU DERNIER DISCOURS DE M. WILSON.

Washington, 19. — Le "Neueste Nachrichten", et le "Post" de Munich, qui sont deux des journaux les plus importants de l'Allemagne méridionale voient dans le message présenté la semaine dernière par M. Wilson au congrès, un désir de continuer les discussions publiques au sujet de la paix. Des articles éditoriaux de ces journaux parus le 13 février transmis ici par câble et rendus publics hier soir par le comité de l'information publique, présentent les hommes d'Etat des Puissances du Centre de s'efforcer à en venir à une entente avec les Etats-Unis.

"Le discours du président, dit le "Neueste Nachrichten", est la manifestation claire du désir de continuer la discussion publique entre Washington et les puissances du Centre.

"Il est important de remarquer combien Wilson diffère grandement par le ton qu'il emploie et par le fond de son discours des déclarations des autres hommes d'Etat de l'Entente. Il est aujourd'hui facile de comprendre pourquoi l'Amérique n'est pas politiquement représentée à Versailles. C'est parce que la politique actuelle de M. Wilson n'est celle ni de Clemenceau, ni de Lloyd George.

"Il ne devrait pas être difficile pour Hertling et Czernin en définissant plus nettement les propositions contenues dans leurs déclarations antérieures d'en venir à s'entendre en principe avec M. Wilson. Mais ce dernier devrait aussi comprendre qu'il serait juste d'appliquer aux Alliés ce beau principe.

"D'une manière ou de l'autre M. Wilson se montre le seul adversaire avec lequel il soit possible de discuter. C'est pourquoi il est du devoir des hommes d'Etat allemands de tirer le plus grand avantage possible de cette discussion.

"Si l'on réussit à arriver à une entente avec les Etats-Unis avant que leur machine de guerre ait acquis un élan irrésistible, la coalition tout entière des Alliés sera bouleversée."

D'après le "Post" la réponse de M. Wilson à Hertling et Czernin est un indice du vif désir que l'on éprouve d'une paix générale. "Il faut admettre, dit le journal, que le président a absolument raison sur beaucoup de points de sa polémique contre Hertling. Le chancelier a parlé, mais il n'a formulé aucun but positif.

"Le président prend pour base de son discours la résolution adoptée par le Reichstag en juillet, et ainsi une paix et une réconciliation générales deviennent possibles. Ce journal s'attend à ce que le chancelier fasse le pont qui reliera l'Amérique."

M. TURCOT ELU COMMISSAIRE

LE CONSEIL NOMME UN REMPLACANT A FEU M. THOMAS COTE. — LE MAIRE CROIT QUE LE RAPPORT DES EXPERTS NEW-YORKAIS NE VAUT PAS GRAND CHOSE. — NOTES DIVERSES.

Le bureau des commissaires est maintenant au complet : l'échevin Turcot a été appelé, hier après-midi, à y remplir la vacance créée, il y a un mois, par la mort de M. Thomas Côté.

La résolution relative à cette nomination fut présentée par l'échevin Lamarre, appuyée par l'échevin Mayrand. Elle devait être finalement adoptée sans amendement, mais non pas sans débat.

Le leader du conseil, quoique ne s'opposant pas à la candidature de M. Turcot, prétendit qu'elle n'était pas opportune. Il motiva cette opinion en faisant observer que, puis que l'ancien commissaire des travaux publics s'absentait de l'hôtel de ville environ six mois par année sans empêcher le fonctionnement de ce service, il ne voyait pas la nécessité de lui nommer un successeur.

Cette expression d'opinion produisit un certain malaise dans le conseil; aussi, le maire, en prenant la parole à son tour en faveur de la résolution Lamarre, crut-il devoir changer le cours du débat.

"Il ne faut pas oublier, M. l'échevin Larivière, dit-il, que le bureau des commissaires a une enquête à instituer dans l'affaire Savard; or, comme M. Villeneuve, qui a porté les accusations contre cet officier de police, ne peut pas y prendre part, il faut nécessairement qu'il soit remplacé."

La motion étant alors mise aux voix, donna le résultat suivant:

Pour : les échevins Turcot, Mayrand, Ménard, Macdonald, Vandaele, Hushion, Dirbeau, Lamarre, Brodeur et Denis (10).

Contre : les échevins Larivière, O'Connell, Ward, Blumenthal, Elie, Weldon et Bédard (7).

Ce vote devait être suivi d'un fait drôle. Le nouveau commissaire ayant voulu remettre sa lettre de démission comme représentant du quartier Laurier, remit, par méprise, une lettre d'affaires et le maire en avait commencé la lecture quand il constata, au grand amusement des galeries et du conseil, l'erreur qui venait d'être commise. Après la lecture de "la bonne" lettre, le commissaire Turcot, remercia ses collègues de l'honneur qu'on lui faisait et assura nos administrateurs qu'il ferait tout son possible pour remplir ses nouvelles fonctions dans les meilleurs intérêts de la ville et des contribuables.

Et comme mots de la fin :

— Le nord aura donc un commissaire, fit l'échevin Ménard.

— Moi aussi je suis du nord, remarqua en plaisantant M. Villeneuve; M. Ménard l'a oublié.

Le terme d'office du nouveau commissaire ne sera donc que de six semaines.

PRECAUTIONS A PRENDRE

LE GEN. WILSON CONSEILLE AUX CELIBATAIRES ET AUX GENS MARIÉS, JEUNES ET VIEUX, DE PORTER SUR EUX LEURS CERTIFICATS DE BAPTÊME OU DE MARIAGE.

Le général Wilson nous parlait cet avant-midi des plaintes que ses officiers et lui reçoivent tous les jours, de personnes qui ont été appréhendées à tort par les agents de la police fédérale. "Tout récemment, d'après celui-ci, on aurait arrêté un jeune garçon, âgé de dix-sept ans. "Certes, ces erreurs ne nous sont pas imputables, ajoute-t-il. Il ne faut pas en vouloir à tel agent ou à tel autre. La liste des insoumis est fournie par Me Eugène Godin, et l'on se fie sur elle pour procéder. Le plus sage moyen est de porter sur soi ses certificats de baptême ou de mariage, afin de s'éviter des voyages à la caserne. Les jeunes gens qui paraissent plus vieux que leur âge feraient bien de se munir de papiers attestant qu'ils n'ont pas l'âge militaire.

Il faut obvier aux inconvénients de jadis, et ne pas donner aux journaux de la copie dans laquelle il est relaté des fausses arrestations. Ainsi le 1er Bataillon n'a que 852 hommes, et le 2me Bataillon, 329. Les absents se chiffrent dans les 320 et les 410 hommes.

UN NOUVEAU ADJUCAT AU 2me REGIMENT DE QUEBEC

Le capitaine P. E. Leclerc agit depuis quelques jours, comme adjudant dans le régiment Gingras. Il remplace le capitaine Dubuc, qui a permuté dernièrement dans le service de la police fédérale.

Le capitaine P. E. Leclerc est un soldat de retour du front. Il a acquis trois années de service militaire et dix-sept mois de tranchées.

Il partit en 1914 avec le 5me Corps de génie, comme simple soldat. Sur le champ de bataille, il décrocha les grades de caporal, de sergent et de lieutenant. Il y a deux jours, il fut promu capitaine à Montréal.

Le capitaine P.-E. Leclerc a été décoré de la médaille militaire, par Sa Majesté le roi Georges V, pour avoir démolé une tranchée allemande, en compagnie de quelques soldats du 22e régiment.

M. P.-E. Leclerc, comme son nom l'indique, est un canadien français et un tout jeune homme.

MM. PETTICLER ET BELANGER A OTTAWA.

On nous informe aux quartiers-généraux de la police fédérale, que l'inspecteur Bélanger et M. Petticler, régisseurs de la police, sont partis hier soir, à destination d'Ottawa, où ils rendront aujourd'hui, les membres de la Commission du Service Militaire et les autorités de la police fédérale.

A cause du secret que les fonctionnaires de ces deux bureaux ont bien voulu garder, il nous a été impossible de connaître qu'elle était le but de ce voyage.

LA RUÉE EST IMMINENTE

LES ALLIÉS S'ATTENDENT A TOUT MOMENT A VOIR SE DÉCLANCHER LA FORMIDABLE OFFENSIVE ALLEMANDE. — LES TEUTONS COMPTENT SUR L'EFFICACITÉ DES CHARS D'ASSAUT

Quartier général de l'armée anglaise en France, 19. — On peut s'attendre à tout moment au déclenchement de la grande offensive allemande sur le front occidental, et en tant qu'il s'agit du front anglais, la principale attaque aura lieu dans le secteur entre Arras et Saint-Quentin. L'ennemi se servira de chars d'assaut et d'un "nouveau gaz mystérieux" pour percer la ligne des Alliés. Ces faits sont connus par les révélations des prières et par des informations obtenues d'autre source. Les plans du haut commandement allemand sont complets, et après plusieurs semaines d'entraînement intensif des troupes d'assaut, l'ennemi est prêt à tenter l'effort suprême et final annoncé depuis plusieurs semaines.

Le feld-marschal von Hindenburg et le général Ludendorff paraissent s'être rendu compte que les vieilles méthodes d'attaque dans lesquelles un long bombardement est employé sont trop bien connues pour donner les résultats désirés. Conséquemment, les chefs disent aux soldats allemands que des attaques par surprise seront lancées contre les Alliés sur le front occidental, telles que les attaques dirigées en Galicie, l'été dernier, à Riga et sur l'Essoz. On a grandement fait ressortir le fait que des chars d'assaut et un nouveau gaz seront utilisés, ce qui sera peu de chose à faire à l'infanterie, sauf à avancer à travers les brèches et à consolider les positions capturées. Les soldats allemands ont été entraînés à faire de longues marches d'approche et puis à prendre d'assaut des positions ennemies après un court bombardement avec obus remplis de gaz. Les troupes enlèveront ou ignoreront les obstacles laissés par le feu de l'artillerie allemande. L'infanterie allemande comptera sur le nombre, sur de nombreuses mitrailleuses ou batteries mobiles pour achever la besogne commencée par les chars d'assaut et les gaz. Le haut commandement teuton fait répandre le bruit que les soldats alliés ne survivront pas aux effets des chars d'assaut, des gaz et du bombardement et que des troupes fraîches surmonteront facilement toute résistance offerte dans les positions capturées.

Malgré cette assurance et une information intense, les soldats allemands sont franchement sceptiques et entreprennent la tâche sans enthousiasme, au dire des prisonniers. Ils sentent qu'ils vont être envoyés au feu, comme chair à canon, et cela ne leur sourit pas. Les officiers allemands, cependant, paraissent convaincus qu'ils pourront percer la ligne grâce aux "attaques secrètes". Le général von Hutier, qui passe pour avoir tracé les plans de la prise de Riga est venu sur le front occidental pour aider aux préparatifs. On précha religieusement aux soldats allemands la leçon de la prise de Riga, mais on se garde de leur apprendre que le moral des Russes était très déprimé et que l'attaque a été dirigée à l'improviste, tandis que le moral des Alliés ne saurait être meilleur, qu'ils sont prêts pour une grande poussée et l'attendent avec assurance.

L'attaque allemande ne saurait tarder bien longtemps. Selon toutes les informations, la nervosité de l'attente est telle chez les soldats et les civils que la tension ne peut pas se prolonger bien longtemps. Les uns et les autres attendent cette attaque avec le vif espoir que cette fois le haut commandement tiendra sa promesse. On s'attend à ce que les troupes allemandes se battent bien.

Les batailles prochaines seront peut-être les plus sanglantes de la guerre et elles seront les plus intenses qu'on ait vues. Mais elles marqueront le commencement de la fin, car si les Allemands ne brisent pas la ligne des Alliés et ils ne peuvent pas le faire, ils seront virtuellement finis. Le kaiser met toute sa puissance en jeu dans ce grand coup, et si ce coup échoue dans ses premières phases, c'est la fin du militarisme allemand. Les Alliés ont la supériorité au point de vue du nombre, en hommes et en canons, et sur ce front on ne conserve aucun doute sur l'issue des opérations.

LA MALAISE N'EST PLUS AUSSI GRAND

LA NOMINATION DU GENERAL ROBERTSON AU POSTE DE COMMANDANT DE L'EST SEMBLE AVOIR APAISÉ LES MCONTENTIS.

Londres, 19. — La tension qui existait dans le monde politique à propos des affaires militaires a quelque peu diminué, ce qui est dû en grande partie à ce que le général Robertson, ancien chef de l'état-major général impérial, a bien voulu accepter un commandement dans l'Est. Ce poste est très important, car l'est serait probablement le premier point affecté par une invasion des Allemands. Ainsi disparaît l'anxiété qui régnait à la pensée que les services du général Robertson seraient perdus pour son pays.

D'un autre côté, la nomination de sir Henry Wilson au poste précédemment occupé par le général Robertson est bien vue parce que c'est lui qui prisa son assistance à l'ancien chef pendant quelques mois au cours de l'année dernière et on le considère comme très populaire.

La presse commente favorablement l'acceptation du nouveau poste que l'on vient de donner au général Robertson. Les journaux font remarquer que c'est là une preuve de la solidarité qui existe entre le devoir et la discipline.

On est d'opinion qu'on ne continuera pas aujourd'hui la critique du gouvernement telle que commencée ces jours derniers et on croit aussi que la politique du congrès de Versailles sera acceptée. On ne parle plus de renverser le gouvernement et de plus le comte de Derby est presque sûr de demeurer à son poste de ministre de la guerre.

M. MARTIN EST PRIS À PARTIE

M. NAPOLEON SEGUIN, PARLANT HIER AU CLUB LEMIEUX, DÉFEND SIR LOMER CONTRE LES ATTAQUES DU MAIRE DE MONTREAL ET BLAME L'ATTITUDE DE CE DERNIER.

Le club Lemieux, à sa réunion d'hier soir, a été unanime à approuver l'attitude de M. Napoleon Seguin et à condamner celle de M. Mérieux Martin, qui, depuis quelques temps, est parti en guerre contre sir Lomer Gouin, relativement aux changements survenus dans l'administration municipale.

Le député de Sainte-Marie à la Législature provinciale a cassé du sucre sur le dos de son ancien compagnon d'armes et a rappelé toutes les bonnettes qu'il avait eues pour celui-ci au temps jadis. Il a même narré les sacrifices qu'il s'était imposés pour la personne du maire de Montréal.

"Ce temps-là est fini, s'écrie-t-il, la farce a trop duré. Pourquoi M. Martin attaque-t-il le premier ministre? Parce qu'il n'a pas été nommé conseiller législatif. Cette action du maire ne me surprend pas, il me l'a déjà déclaré à moi-même un jour. Personne d'entre vous n'ignore toutes les faveurs dont j'ai gratifié M. Martin. Aujourd'hui, il m'insulte... M. Martin s'imagine qu'il n'y a que lui pour sauver la ville. Voyons, est-ce bien sérieux? Notre métropole est dans le marasme, les finances sont par terre. Non, le maire de Montréal ne veut rien comprendre. Pourtant, il sait que sir Lomer a agi en la circonstance avec beaucoup de discernement. Attendez que la nouvelle administration soit à l'œuvre, nous la jugerons ensuite. Vous savez ce que j'ai fait dans l'intérêt des citoyens de Montréal, depuis que je suis député. M'approuvez-vous ou non? Me vengerez-vous des insultes que m'a décernées le maire de Montréal? Ce dernier oublie trop souvent le travail que j'ai abattu, pour le faire nommer conseiller législatif, et pour lui conserver son indemnité de \$10,000 par année comme maire. Est-ce de ma faute, si dans le premier cas, il a échoué?

M. Martin s'est vanté qu'il me fera mourir la poussière aux pieds des élections provinciales. Je l'attendais. Il a déclaré la même chose concernant M. Jérôme Décarie et tous les autres députés. Qu'il vienne il le voudrait devenir premier ministre de la province de Québec. C'est lui qui me l'a dit."

Tout le reste de la harangue de M. Seguin est sur le même ton. La lutte est donc déclarée entre ces deux frères qui sont ennemis aujourd'hui.

Selon le député de Sainte-Marie, la défaite du maire de Montréal sera un palliatif aux insultes que celui-ci lui a décochées récemment.

L'échevin Lamarre, président du club Taschereau-Garnier, par la suite, ses paroles portèrent l'empreinte de M. Seguin. Ce club suivra l'exemple du club Lemieux et combattra M. Martin. M. Lamarre dit en parlant de M. Martin: "cet ex-libéral".

M. L.-A. Lapointe et l'échevin Emery Larivière assistaient à cette réunion, mais ont refusé de parler, vu l'heure avancée.

M. LOUIS PATENAUDE

M. Louis Patenaude, greffier adjoint de l'Assemblée Législative de Québec, a été informée par le consul général de France au Canada qu'il a été nommé par le gouvernement français officier de l'Instruction Publique de France.

M. Patenaude représentait l'an dernier la Chambre de Commerce française dans une mission canadienne qu'il a visité la France, l'Angleterre et l'Italie.

M. Patenaude s'est toujours occupé des intérêts français au Canada.

feu, et son travail a été considéré d'intérêt national.

Une cause intéressante, hier après-midi, devant le juge Lane, a été celle de I. Schaefer. Schaefer est de parenté allemande. Son père est un Allemand, et sa mère est de parenté allemande aussi. Le conseil est un horloger expert, et est recommandé comme tel par le maître Mappin and Webb, où il est employé. Son père n'a jamais été naturalisé, et le conseil, à sa majorité, n'a pas demandé non plus de signer les papiers de naturalisation. Il pourrait être exempté pour ce motif, a dit l'avocat du jeune homme, mais il n'est ni au Canada et il est prêt à faire sa part pour la défense de son pays natal, en entrant dans le corps d'aviation. Le conseil considère que ses connaissances en mécanique le rendraient plus utile dans ce service que dans l'infanterie, étant donné, avec cela, que sa santé n'est pas florissante. Il a été exempté par le tribunal local jusqu'au 1er mars. Le corps d'aviation et son service auxiliaire sont complets dans le moment, et on n'y prendra aucune recrue pour quelques temps, et le conseil a demandé d'être exempté jusqu'au moment où il pourra y entrer.

Le père du jeune homme aurait quitté l'Allemagne parce qu'il était opposé au militarisme.

"Le fait qu'il n'a pas été naturalisé ne l'empêche-t-il pas d'entrer dans le service?" a demandé le juge Lane.

L'avocat de Schaefer a répondu qu'il n'a rien vu dans la loi en ce sens. La cause a été ajournée pour permettre au représentant public de s'aboucher avec les autorités à ce sujet.

Un cas absolument différent s'est présenté avec David Stearn, né de parents autrichiens. Le père a été naturalisé, et le jeune homme n'est pas en âge, lors des élections. L'exemption a été accordée en vertu de la loi de la franchise électorale.

UN MÉCECIN EST TUÉ PAR UN TRAMWAY

Le tramway meurtrier a encore fait une victime ce matin à l'angle des rues Peel et Ste-Catherine. La victime, le Dr John S. Booth, 740, rue Saint-Charles, traversait la rue Sainte-Catherine vers 8 h 30 lorsqu'un tramway qu'il ne vit pas venir le frappa et le renversa sur la chaussée. Le wattman, D. Fournelle, appliqua immédiatement les freins et les passants accoururent au secours de la victime qui vivait encore. L'ambulance fut appelée et conduisit le malheureux à l'hôpital Western où il expirait quelques minutes après son arrivée. Le corps a ensuite été transporté à la morgue où il y aura enquête du coroner demain matin.

toujours pas pour nommer un franc-tireur à la tête de la brigade des meurtres.

M. Villeneuve a laissé entendre que c'était son désir de faire faire une traduction française du rapport des experts et d'en remettre des copies aux journaux.

CE SERAIT ILLÉGAL

Me Laurendeau déclare qu'il serait illégal d'adopter le règlement de l'échevin Elie relatif au couvre-feu.

— Le conseil adopte deux règlements accordant des indemnités aux familles Décarie et Gauthier.

— On remet à huitaine la troisième lecture du règlement concernant les affiches.

LE RAPPORT DES EXPERTS

Le rapport des experts new-yorkais a fait l'objet d'une assez vive discussion au cours de la séance; elle fut provoquée par M. Villeneuve qui voulut faire censurer un chroniqueur municipal parce qu'il a, prétendit-il, ridiculisé ce travail dans son journal. Mais le conseil n'en a rien fait. Il s'est contenté tout simplement de faire des remarques sur le rapport.

Le premier à prendre la parole fut le maire. Je ne vois pas pourquoi, dit-il, nous blâmerions un journaliste parce qu'il a fait des commentaires. Quant à moi, je n'ai pas connaissance du rapport et je n'ai pas l'intention de le faire, parce que je crois qu'il ne vaut pas grand chose; c'est tout simplement un copiage, remarque-t-il. Je trouve de plus que la partie qui a trait à la police est injuste, on a voulu déprécier ce service en laissant entendre qu'il n'y a rien de bon.

MM. Villeneuve et Blumenthal protestèrent. Si le rapport, dirent-ils, déclare qu'il n'y a rien de bon, il est erroné; car il y a de bons éléments dans la police, mais ils sont dominés par les mauvais.

Le leader du conseil fait observer à son tour que le rapport de l'expert devrait être étudié parce qu'il a coûté trop cher à la ville. Mais si le bureau des commissaires, ajoute-t-il, avait fait son devoir, nous n'aurions peut-être pas été obligés de faire cette dépense.

L'échevin Ménard, ramenant l'instance sur le tapis la question soulevée par M. Villeneuve, exprima toute sa surprise de voir l'attitude de ce commissaire. S'il fallait toujours censurer les journalistes, fit-il, nous n'en finirions pas. Et d'ailleurs le journaliste en question n'a pas attaqué les commissaires ni les échevins.

Mais M. Villeneuve lui répond aussitôt qu'un homme consciencieux ne devrait point se permettre des allusions méchantes à ce qu'on présume être une oeuvre sérieuse et durable.

Puis le cas Savard étant tout à coup ramené sur le tapis, le maire termine le débat de façon plutôt comique. Le service de la police de Montréal, dit-il, n'est pas inférieur à ceux des autres grandes villes américaines. Et quant au capitaine Savard le recorder Geoffroy n'a dit que c'était un des meilleurs officiers de ce service. Nous ne sommes

CHAMBERLAND DEVRA COMPARAÎTRE LE 26

L'enquête dans l'affaire de Chs Chamberland, ancien secrétaire de la Commission scolaire de Saint-Gregoire-Théomure, qui devait avoir lieu ce matin, a été remise au 26 courant à la demande de l'avocat de l'accusé, Me Séverin Lévesque.

Chamberland a été arrêté la semaine dernière sous l'inculpation d'avoir fraudé la Commission scolaire pour une somme de \$15,797.50. La plainte a été faite par M. Aimé Lafontaine, secrétaire de la Commission.

Cette cause qui durera longtemps et dans laquelle plusieurs témoins seront entendus, s'instruira devant le magistrat Saint-Cyr et sera réservée comme cause spéciale.

Chamberland est en liberté, ayant fourni le cautionnement de \$15,000 tel que requis par la Cour.

LES BOLSHEVIKI RENVERSÉS

Londres, 19. — Le bruit court à Vaca que les sociaux-révolutionnaires, sous la direction de Tchernoff, ont renversé le gouvernement bolchevique à Petrograd, suivant le correspondant du "Politiken" à Copenhague, dit une dépêche à l'Exchange Telegraph Company". On dit que Lenine et Trozky se sont sauvés à Riga.

Vasa ou Nikolaïstad est, en Finlande, le long de la seule voie ferrée qui relie Petrograd et Tornea, à la frontière suédoise.

M. Tchernoff est le chef du parti social-révolutionnaire, et il a été le président de l'Assemblée constituante. Il a été ministre de l'Agriculture dans le cabinet Kerensky, durant les mois de juillet et d'août derniers. Il a été un fort prolégiste des réformes agraires et s'est rangé au nombre des ministralistes. Quand l'Assemblée constituante s'est réunie en janvier, M. Tchernoff a été élu président, l'emportant sur le candidat bolchevique.

PAS DE POUVOIR

L'énergie électrique, fournie au Depot par la M. L. H. & P., a manqué à nos machines, de 12 h. 35 à 1 h. 45. Cet arrêt nous contraint à réduire le format de notre journal à 6 pages, et à écarter de nombreuses nouvelles que nos machines, sans énergie motrice, n'ont pu composer; et, ainsi, les nouvelles financières et la Bourse ont été sacrifiées. Nous vous prions de nous excuser de ce cas de force majeure.

LE PROCÈS DE CARL EPSTEIN EST REMIS

Le procès de Carl Epstein, inculpé d'avoir assailli le commissaire Villeneuve à la fin du mois dernier, devait avoir lieu ce matin, à la demande de Me Cohen, avocat de l'inculpé, la cause a été remise à jeudi prochain.

M. Villeneuve a retenu les services de Me N. K. Laframme pour conduire sa cause. Plusieurs témoins seront entendus lors du procès.

La Vie Sportive

Un blanchissage pour le club de Charlie Querrie

Le Canadien a triomphé du Toronto par un résultat de 9 à 0 hier soir, dans la Ville Reine — Une joute peu intéressante.

Toronto, 19. — Dans la première partie, jouée à l'Arena de cette ville, dans la deuxième mi-saison de la Ligue de hockey Nationale, les Canadiens ont infligé un blanchissage au club Toronto, hier soir, car les visiteurs triomphèrent par un résultat de 9 à 0. Les habitants ont déclassé leurs adversaires dans toutes les phases de la partie.

Les espoirs des amateurs locaux se sont complètement fanés dès que Didier Pitre eut compté le premier point de la partie, après quatorze minutes de jeu. A partir de là, le Canadien sembla être le seul club sur la glace et ses joueurs profitèrent de toutes les chances qui se présentèrent et ils comptèrent à volonté.

Les habitants enregistrèrent la majorité de leurs points, dans la deuxième période, et ce n'est que dans la dernière manche que les Torontos assiégèrent les buts de Vézina, mais sans succès. Holmes, le gardien de but du club local, fit assez bien, malgré le nombre élevé de points.

Les équipes se composaient comme suit :

Canadien	Buts	Toronto	Holmes
Vézina	Corbeau	Hall	Defence
Lalonde	Malone	Avants	Meeking
Pitre	Arbitre : Steve Vair.	Juge du jeu : Lou Marsh.	SOMMAIRE
1-Canadiens, Pitre, 14.00	2-Canadiens, Lalonde, 4.00	3-Canadiens, Hall, 2.00	4-Canadiens, Pitre, 2.00
5-Canadiens, Lalonde, 3.00	6-Canadiens, Hall, 3.00	7-Canadiens, Lalonde, 3.00	8-Canadiens, Lalonde, 12.00
9-Canadiens, Lalonde, 6.00	10-Canadiens, Lalonde, 6.00	11-Canadiens, Lalonde, 6.00	12-Canadiens, Lalonde, 6.00

Prochaine joute : Mercredi, 20 février, au Jubilé. — Toronto contre Canadien.

Le club Toronto sera ici demain

Après avoir été écrasé hier soir, le club de Charlie Querrie, viendra à Montréal dans l'espoir de prendre sa revanche.

Ecrasé hier soir par un score de 9 à 0, par le Canadien, le Toronto viendra demain soir rendre visite au Bleu Blanc Rouge au Jubilé. La joute promet des émotions. En effet, le Toronto vient ici avec des désirs de revanche et de vengeance, et il jouera avec toute l'ardeur dont il est capable.

Avec Lalonde à son poste, et jouant en grande forme, comme il l'a fait samedi soir, le Bleu Blanc Rouge devrait remporter une victoire décisive sur le Toronto. Ce dernier est certes dangereux à l'heure actuelle, mais le Canadien avait tous les joueurs qu'il a à sa disposition et jouant chez lui, au milieu de ses amis, devrait ce nous semble devoir vaincre les gens de Toronto.

Il est certain que les Toronto qui voient le championnat en vue, à leur portée, combattront avec une énergie extraordinaire pour s'assurer les honneurs de la deuxième moitié de la saison.

La visite du Toronto sera la dernière de la saison à Montréal et le capitaine Randall et ses hommes feront l'impossible pour retourner chez eux vainqueurs.

LA VISITE DU ROYAL CANADIEN

La nouvelle que le Jubilé ferait venir le Royal-Canadien dimanche soir à Montréal a causé une vive satisfaction parmi les fervents du hockey. Nos sportsmen qui ont suivi cette saison les joutes de la ligue professionnelle, de la Ligue Mont-Real, de la Ligue de la Cité, de la Ligue Laurier, de la Ligue des Munitions, seront bien aises de voir des clubs d'en dehors de Montréal. La visite du Trois-Rivières, celle du club Chicoutimi ont été des événements fort intéressants. Ces clubs nous ont causé une agréable diversion. Ils nous ont permis de voir de nouvelles figures, d'admirer de nouveaux joueurs. Le Royal-Canadien se compose d'étoiles et il n'y a aucun doute que ce club saura faire une grande lutte aux All Stars d'Hochelaga qui seront son adversaire. Chose certaine, la partie de dimanche soir au Jubilé sera une exhibition de hockey qui saura plaire aux plus difficiles. Ceux qui aiment le jeu d'ensemble, les combinaisons, seront servis à souhait. Le Royal-Canadien leur servira tout cela.

tion de hockey qui saura plaire aux plus difficiles. Ceux qui aiment le jeu d'ensemble, les combinaisons, seront servis à souhait. Le Royal-Canadien leur servira tout cela.

Pour spéculer !!!

Il est utile de suivre la marche des valeurs, d'étudier le mécanisme de la hausse et de la baisse. Pour cela il suffit de lire

La note américaine

Pour la recevoir, gratis, il suffit de s'adresser à

M. PAUL de MARTIGNY
au bureau de Montréal de la Maison

BRYANT, DUNN & Co.,
Rue Saint-François-Xavier, Nos 64-68
TELEPHONE MAIN 4940

COMMERCE ET FINANCE

LE MARCHÉ DES VIVRES

LE PRIX DU BEURRE MONTE ENCORE D'UN CRAN. — LE COM-PARTIMENT DES ANIMAUX VIVANTS ACCUSE AUSSI DES PLUS-VALUES NOTABLES.

Le beurre de premier choix présente une nouvelle avance d'un demi-sous par livre.

Sur le marché des animaux vivants, les prix accusent également des plus-values variant de 25 à 50 sous par 100 livres, pour ce qui est des bouillons et des génisses. On attribue cette hausse à l'insuffisance des arrivages et à la demande, toujours aussi intense. Le compartiment du menu bétail fait preuve à la même vigueur des prix. Sur la place new-yorkaise, le prix du sucre n'offre aucune signification.

Nous cotons : —

FARINE-ETALON—

Franco à bord (f.o.b.) Montréal
Livrable chez l'acheteur... \$11.10
En lots fractionnés et aux épiciers... \$11.30

OEUF—

Les arrivages d'oeufs se chiffrent par 179 caisses, contre 338 pour le même jour de la semaine passée et 170 pour la journée correspondante de l'année dernière.

Oeufs tout récemment pondus... 70s
Oeufs frais... 58 à 60s
Entreposés, de choix... 52 à 54s
Entreposés, No 1... 50 à 52s
Entreposés, No 2... 45 à 47s

BEURRE—

Les arrivages de beurre se présentent à 51 colis, comparativement à 153 pour la même journée de la semaine dernière et à 562 pour le jour correspondant de l'an dernier.

De beurrierie (haut choix) sept. et oct. 50 à 50½
De beurrierie (bon choix) sept. et oct. 49 à 49½
De beurrierie (arriva-

ges quotidiens) 47 à 48s
De laiterie (haut choix) 42½ à 43s
De laiterie (bon choix) 41½ à 42s

FROMAGE—

Les arrivages de fromage ressortent à 150 boîtes, par comparaison avec 71 pour le même jour de la semaine dernière et 75 pour la journée correspondante de l'an dernier.

La commission impériale d'achat paye les prix suivants :
Fromage No 1... 21s½
Fromage No 2... 21s
Fromage No 3... 20s½

SUCRE—

New-York, 19. — Sucre brut, ferme; traité par moulin centrifuge ("centrifugal"), \$6.00; pour mélasse ("molasses sugar"), nominal. Sucre raffiné, ferme, en briquettes ("cut loaf"), \$8.95; écrasé ("crushed"), \$8.70; "mould", "A", \$7.95; en morceaux ("cubes"), \$8.20; "XXX", en poudre, \$7.65; granulé fin et "diamond", \$7.45; pour la confiserie ("confectioners"), "A", \$7.30; No 1, \$7.30.

MIEL—

Blanc No 1, en rayons... 21 à 22s
Blanc No 2, en rayons... 19 à 20s
Brun No 1, en rayons... 18 à 19s
Brun No 2, en rayons... 17s
Blanc, extrait, enseau de 30 lbs... 18 à 20s

VIANDES FUMÉES—

Le jambon de 8 à 10 livres coté de 32 à 33 sous la livre; de 12 à 15 livres, 31 à 32 sous la livre; plus lourd, 30 à 31 sous la livre, tandis que le lard fumé à déjeuner ("breakfast bacon"), cote 40 à 41s; le lard fumé Windsor de choix, de 42 à 43 sous; et le lard fumé Windsor déossé, de 44 à 45 sous la livre.

VOLAILLES—

Dindes, la livre... 35 à 36s
Poulets nourris au lait... 35 à 36s
Poulet No 1... 31 à 33s
Poules de choix... 27 à 30s
Poules ordinaires... 23 à 26s
Canards... 26 à 30s
Oies... 24 à 38s

POMMES DE TERRE—

Les prix demeurent fermes. Les Montagnes Vertes se vendent à des cours variant de \$2.10 à \$2.15, les pommes de terre blanches de

6% J'offre en Cinq ans OBLIGATIONS

De la Gold Medal Broom and Brush Co. Ltd.
EN COUPURES DE \$100 ET \$500

VILLE de LAVAL DE MONTREAL

Intérêt et capital payables dans toutes les

SUCCURSALES DE LA BANQUE ROYALE AU CANADA et remboursements dans cinq ans

Le permis officiel de cette émission a été accordé par l'ordre en conseil (1439) du Ministère des Finances d'Ontario, le 22 décembre 1917, et l'opinion légale donnée par MM. Perren, Taschereau, Binford, Gendreau, Vallée et Co, avocats.

Invitez mes confrères et ceux qui ont fait un placement de tout repos, à communiquer avec moi pour conditions et renseignements supplémentaires.

J. A. COUTURE, L.L.L.

NOTAIRE

Etude : 97, rue St-Jacques. Tél. M. 8275.

Résidence : 428 Boul. Pie IX. Tél. Lasalle 954.

N.B. — Toutes communications téléphoniques ou autres à mes frais.

L'Ontario font de \$2 à \$2.10 et les rouges, de \$1.90 à \$2 par sac de 80 livres, chez l'acheteur (ex-store).

BETAIL VIVANT—

Les arrivages de la semaine, aux abattoirs de l'Est (Pacific Canadian), présentent 450 têtes de bétail, 150 moutons et agneaux, 500 porcs et 150 vaches. Les arrivages de la journée ressortent à 400 têtes de bétail, 50 moutons et agneaux, 500 porcs et 100 vaches. Les prix s'établissent comme suit :

Bovillons, choix, \$11.50 à \$12.50 et \$11.00 à \$11.25; bons, \$10.25 à \$10.75; médium, \$9.25 à \$9.75; le quintal; taureaux, choix, \$11.25 à \$11.50; bons, \$8 à \$9 le quintal. Vaches, choix, \$11.25 à \$11.50; bonnes, de \$9.25 à \$9.75; médium, \$8 à \$9; ordinaires, \$6.25 à \$7, et en boîtes, \$5.50 à \$6 le quintal. Moutons, \$12 à \$13. Agneaux de l'Ontario, \$16 à \$16.50; de Québec, \$15 à \$15.50 le quintal. Porcs, choix, \$19.50 à \$19.75; \$19.25 à \$19.50; veaux nourris à l'herbe, \$7 à \$8; au lait, \$12 à \$15 le quintal.

NOTA.—Les prix cotés ci-dessus, pour ce qui est surtout de la farine et des produits laitiers, sont ceux du producteur; les autres sont généralement ceux du commerce de gros à Montréal, à moins que quelque chose n'indique le contraire.

NOS RÉSEAUX FERRÉS

ILS PRESENTENT UNE PLUS-VALUE DE LEURS RECETTES D'EXPLOITATION.

Les recettes d'exploitation des trois principaux chemins de fer canadiens, pour la semaine close le 14 février, se présentent à \$3,746,861, en augmentation de \$136,190, ou 3.8 p. 100, par rapport à la période correspondante de l'année dernière. Le Grand-Tronc est le seul de trois réseaux à s'établir en moins-value; celle-ci ressort à \$1.1 p. 100. La plus-value actuelle représente légèrement avec celle de la première période de février, qui se chiffrait par 2.8 p. 100.

Nous résumons dans le tableau comparatif suivant les recettes globales des trois compagnies, pour la période écoulée, et la différence résultant d'une comparaison avec l'an passé :

	1918	Aug.	P.C.
C. P. R.	\$2,306,000	\$126,000	5.8
G. T. R.	752,861	75,810	9.1
C. N. R.	688,000	86,000	14.3
	\$3,746,861	\$136,190	3.8

—Moins-value.

ARTHUR BRUNEAU, Membre, Bourse de Montréal

BRUNEAU & DUPUIS COURTIERS

Bureau de Montréal, 97 ET 99 S.-FRANÇOIS-XAVIER

Succursales : QUEBEC et SORÉL

Fil direct avec POST & FLAGG, New-York

Le "bon" ou "obligation" (bond, débenture) est un titre de créance, produisant un intérêt fixe et déterminé à l'avance. Celles (les obligations) qui sont le plus fréquemment offertes sont les obligations industrielles, les obligations de commissions scolaires, les obligations municipales, provinciales et fédérales ou rentes de l'Etat (government war bonds). Celles-ci ont pour zèle d'encourager la confiance qu'on a dans l'administration qui nous régit et, ensuite, les ressources totales du pays. Les obligations municipales et provinciales sont garanties par la confiance également dans l'administration de ces corps publics et par l'ensemble de leurs ressources, dont les biens immobiliers constituent le plus gros appoint. Il en va de même des bons ou obligations représentant une créance sur une entreprise industrielle. L'intérêt personnel des administrateurs de l'affaire est une garantie pour le créancier, de même que les biens immobiliers et mobiliers de l'établissement.

En outre, certaines municipalités ont des emprunts contractés par les industries établies dans les frontières de leur ville. Cette garantie assure au créancier la sécurité que présente à l'acquiescement d'une valeur ainsi gagée.

(Extrait de la chronique financière du "Devoir" du 16 février.)

BOURSE DE NEW-YORK

Cours fournis par MM. Brunau et Dupuis, courtiers, rue Saint-François-Xavier, Nos 97 et 99, Montréal.

Valeurs	Ouvr.	Midi	Valeurs	Ouvr.	Midi
Am. Ch. 25%	20%	100%	Int. Mar. 100%	100%	100%
Am. Ch. 25%	20%	100%	Int. Mar. 100%	100%	100%
Am. Ch. 25%	20%	100%	Int. Mar. 100%	100%	100%
Am. Ch. 25%	20%	100%	Int. Mar. 100%	100%	100%
Am. Ch. 25%	20%	100%	Int. Mar. 100%	100%	100%

OPERATIONS D'HIER APRES-MIDI

Actions ordinaires

Shawinigan, 25 à 21, 50 à 21, 25 à 21, 10 à 24, 4 à 25, 30 à 25, 76 à 25, 25 à 25, 2 à 25, 18 à 25, 50 à 25, 100 à 25, 25 à 25, 25 à 25

Civ. Investment, 5 à 75, 25 à 75, 25 à 75, 10 à 75, 2 à 75

Shawinigan, 25 à 113 1-2, 10 à 112 1-2, Toronto Ry. 10 à 60, 5 à 60 1-4, 5 à 60 1-4, R. C. Fishing, 25 à 40

Canada Cement, 50 à 57 3-4, 70 à 57 3-4, Can. Cotton, 5 à 10

Gen. Elec, 25 à 103 1-4, Can. Smelting, 10 à 25 1-4, 15 à 25 1-4, 5 à 25 1-4

Dom. Steel Corp, 25 à 61 3-4, Macdonald, 5 à 14 1-4

Powmans, 25 à 74, 25 à 74, 25 à 74, 25 à 74, 25 à 74

Riordan Paper, 50 à 117 1-4, 25 à 117 1-2, 25 à 117 3-4, 25 à 118, 25 à 118

Steel Co. of Can, 25 à 53 1-2, 20 à 53 1-2, 5 à 53 1-2, 25 à 53 1-2

Emprunts de guerre

Dominion, 131 à 130 1-2, 100 à 93 1-2, Actions de priorité

Can. Steamship, 1 à 75 1-2, Obligations

Canada Cement, 85000 à 97

LE GÉN. KALEDINES SE SERAIT SUICIDÉ

Petrograd, 8 (retardée). — D'après les bruits qui circulent ici, le général Kaledines, hetman des cosaques du Don, se serait suicidé.

Une dépêche de Washington datée de samedi 16 février dit que le consul américain de Tiflis a transmis un rapport, qui n'a pas été confirmé, disant que le général Kaledines avait disparu et qu'on le disait mort.

L'on dit que Kaledines s'est suicidé avec le général Alexieff et qu'il a disparu tout à fait au commencement de février de Novo-Tcherkassk.

ARTHEUR BRUNEAU, Membre, Bourse de Montréal

BRUNEAU & DUPUIS COURTIERS

Bureau de Montréal, 97 ET 99 S.-FRANÇOIS-XAVIER

Succursales : QUEBEC et SORÉL

Fil direct avec POST & FLAGG, New-York

Pour toutes maladies des pieds consultez le

Dr A.-D. Bergeron

le seul licencié CHIRURGIEN CHÉRODISTE

MONTRÉAL

Au magasin Walk-Over, 505 S. Catherine O.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour Supérieure, No 12. — Sa Majesté le Roi, défendeur, vs Patrick Mooney, défendeur. Le 28ème jour de février 1918, à dix heures de l'avant-midi, au domicile du dit défendeur, au No 177A rue Narbonne, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles de ménage, etc. Conditions : argent comptant. J. E. Coutu, H. C. S. Montréal, 18 février 1918.

A LOUER

Bureaux modernes

dans le centre des affaires

IMMEUBLE VERSAILLES

90, St-Jacques. Main 8745.

LA SPIRALE DE MARBRE BLANC SE CONTOURNAIT sous des voissures fleuries.

Mme Mainfrey leva la tête et reconnut, sans plaisir, la femme qui descendait, belle et noble vraiment dans sa simple robe de foulard gris ramagé, avec sa taille haute et mince, son délicat visage au teint uni, et ses légers cheveux de soie argentée.

—Comment! la migraine vous a empêchée de déjeuner!... Et, au lieu de garder la chambre, par cette chaleur, vous allez au Carrousel!

dit vivement Mme Mainfrey, d'un ton où se décelait moins de sollicitude que d'humeur.

—Soyez sans crainte, grand'maman! Je viens de prendre une tasse de thé. Le grand air et la distraction achèveront de me remettre répliqua Mme Geneviève avec sérénité.

(A SUIVRE)

Ce journal est imprimé au No 49 rue Saint-François-Xavier, à Montréal, par l'imprimeur J. N. Chénier, garant général.

LA SPIRALE DE MARBRE BLANC SE CONTOURNAIT sous des voissures fleuries.

Mme Mainfrey leva la tête et reconnut, sans plaisir, la femme qui descendait, belle et noble vraiment dans sa simple robe de foulard gris ramagé, avec sa taille haute et mince, son délicat visage au teint uni, et ses légers cheveux de soie argentée.

—Comment! la migraine vous a empêchée de déjeuner!... Et, au lieu de garder la chambre, par cette chaleur, vous allez au Carrousel!

dit vivement Mme Mainfrey, d'un ton où se décelait moins de sollicitude que d'humeur.

—Soyez sans crainte, grand'maman! Je viens de prendre une tasse de thé. Le grand air et la distraction achèveront de me remettre répliqua Mme Geneviève avec sérénité.

(A SUIVRE)

Ce journal est imprimé au No 49 rue Saint-François-Xavier, à Montréal, par l'imprimeur J. N. Chénier, garant général.

LA SPIRALE DE MARBRE BLANC SE CONTOURNAIT sous des voissures fleuries.

Mme Mainfrey leva la tête et reconnut, sans plaisir, la femme qui descendait, belle et noble vraiment dans sa simple robe de foulard gris ramagé, avec sa taille haute et mince, son délicat visage au teint uni, et ses légers cheveux de soie argentée.

—Comment! la migraine vous a empêchée de déjeuner!... Et, au lieu de garder la chambre, par cette chaleur, vous allez au Carrousel!

dit vivement Mme Mainfrey, d'un ton où se décelait moins de sollicitude que d'humeur.

—Soyez sans crainte, grand'maman! Je viens de prendre une tasse de thé. Le grand air et la distraction achèveront de me remettre répliqua Mme Geneviève avec sérénité.

(A SUIVRE)

Ce journal est imprimé au No 49 rue Saint-François-Xavier, à Montréal, par l'imprimeur J. N. Chénier, garant général.

LA SPIRALE DE MARBRE BLANC SE CONTOURNAIT sous des voissures fleuries.

Mme Mainfrey leva la tête et reconnut, sans plaisir, la femme qui descendait, belle et noble vraiment dans sa simple robe de foulard gris ramagé, avec sa taille haute et mince, son délicat visage au teint uni, et ses légers cheveux de soie argentée.

—Comment! la migraine vous a empêchée de déjeuner!... Et, au lieu de garder la chambre, par cette chaleur, vous allez au Carrousel!

dit vivement Mme Mainfrey, d'un ton où se décelait moins de sollicitude que d'humeur.

—Soyez sans crainte, grand'maman! Je viens de prendre une tasse de thé. Le grand air et la distraction achèveront de me remettre répliqua Mme Geneviève avec sérénité.

(A SUIVRE)

Ce journal est imprimé au No 49 rue Saint-François-Xavier, à Montréal, par l'imprimeur J. N. Chénier, garant général.

LA SPIRALE DE MARBRE BLANC SE CONTOURNAIT sous des voissures fleuries.

Mme Mainfrey leva la tête et reconnut, sans plaisir, la femme qui descendait, belle et noble vraiment dans sa simple robe de foulard gris ramagé, avec sa taille haute et mince, son délicat visage au teint uni, et ses légers cheveux de soie argentée.

—Comment! la migraine vous a empêchée de déjeuner!... Et, au lieu de garder la chambre, par cette chaleur, vous allez au Carrousel!

dit vivement Mme Mainfrey, d'un ton où se décelait moins de sollicitude que d'humeur.

—Soyez sans crainte, grand'maman! Je viens de prendre une tasse de thé. Le grand air et la distraction achèveront de me remettre répliqua Mme Geneviève avec sérénité.

(A SUIVRE)

Ce journal est imprimé au No 49 rue Saint-François-Xavier, à Montréal, par l'imprimeur J. N. Chénier, garant général.

LA SPIRALE DE MARBRE BLANC SE CONTOURNAIT sous des voissures fleuries.

Mme Mainfrey leva la tête et reconnut, sans plaisir, la femme qui descendait, belle et noble vraiment dans sa simple robe de foulard gris ramagé, avec sa taille haute et mince, son délicat visage au teint uni, et ses légers cheveux de soie argentée.

—Comment! la migraine vous a empêchée de déjeuner!... Et, au lieu de garder la chambre, par cette chaleur, vous allez au Carrousel!

dit vivement Mme Mainfrey, d'un ton où se décelait moins de sollicitude que d'humeur.

Téléphone
Est 8000.

LIGNES SPECIALES POUR DEMAIN

PRENEZ
votre LUNCH
A LA
FONTAINE

VENTE DE CARPETTES

CE QUI RESTE

DE NOS CARPETTES ECHANTILLONS EN VEU-
LOURS ET BRUXELLES

2 en velours — Dimensions : 4'8" x 7' val. 21.00 pour **10.50**
3 en velours — Dimensions : 5'4" x 7'4" val. 28.50 pour **14.25**

8 H. 30 A 9 H. 30 A.M.

200 CARPETTES en velours "Axminster",
fond fleché et bordures en couleurs assorties,
dimensions : 27 x 54 pouces. Val. **2.49**
de 3.00 pour...

Pas de commandes par poste ou téléphone.

1 en velours — Dimensions : 5'5" x 7'10" val. 31.25 pour **15.63**

1 en velours — Dimensions : 6'2" x 7'9" val. 28.60 pour **14.30**

12 en Bruxelles — Dimensions : 3'9" x 9'10" val. 17.50 pour **8.75**

6' x 7'6" val. 21.50 pour **10.75**

6' x 8'5" val. 23.50 pour **11.75**

6' x 11'3" val. 30.25 pour **15.15**

8' x 9'7" val. 34.50 pour **17.25**

8'3" x 11' val. 37.00 pour **18.50**

8'3" x 11'6" val. 38.00 pour **19.00**

8'4" x 12'8" val. 56.00 pour **28.00**

Donnez-nous un acompte et nous garderons vos
tapis jusqu'à demande.

Au troisième.

NOUVELLES SOIES ET ETOFFES A MANTEAUX DU PRINTEMPS

SOIE TAFFETAS, 36 pouces,
qualité "Queen", très re-
commandable pour blouses,
robes ou costumes. Toutes les
nuances les plus rares de taupe,
noir, vert myrte, marine
et noir. Spécial la **2.50**
verge...

FAILLIE FRANÇAISE, 40 pou-
ces, sole magnifique et de qua-
lité garantie pour robes ou
costumes. Couleurs : gris ar-
doise, taupe, bleu belge, brun
et marine. Spécial la **3.00**
verge...

TWEED à carreaux ou mé-
lange de bruyère, 42 pouces
de largeur, très demandé et
de pesanture particulière pour
manteaux, jupes et costumes
de printemps. Spécial la **2.00**
la verge...

DRAP "COVERT", 54 pouces,
en fauve, beige et mélange de
brun, étoffe tout indiquée
pour manteaux se portant au
commencement du printemps.
Spécial la verge... **2.50**
Au rez-de-chaussée.

TRAITEMENT SCIENTIFIQUE

des maladies du pied. Soulagement immédiat des
cors, callosités, ongles incarnés, etc., par ce pro-
cédé.

Au premier.

POUR LES COLLEGIENS



COMPLETS,
genre Norfolk,
culotte bouf-
fante, pour
garçonnetts de
12 à 17 ans.

In tweed fan-
tasiaie brun **7.50**

En serge ma-
rine **7.50**

En tweed fan-
tasiaie gris **9.50**

En tweed
écossais gris
ou brun **12.00**

PALETOTS demi-saison, modèles très nouveaux, avec ceinture
tout le tour, grandeurs 34, 35, 36, entweed mélangé gris **12.00**
ou brun, pour jeunes gens...

8 H. 30 A 9 H. 30 A.M.

COMPLETS, genre "Norfolk", collet fermé au cou, en tweed
fantasiaie gris ou brun, pour garçonnetts de 7, 8, 9 ans. **3.98**
Val. de 6.00 pour...

Pas de commandes par poste ou téléphone.

Au rez-de-chaussée.

MERCREDI, OFFRES SPECIALES AUX DAMES ET DEMOISELLES

ACHETEZ MAINTENANT
vos costumes de prin-
temps et économisez 20
pour cent.

Profitez de cette ven-
te pour acheter votre
nouveau costume. Tout
en économisant, vous
éviteriez la foule qui
ne manque pas d'assié-
ger notre magasin au
printemps.

Nous avons un assor-
timent complet de tous
les modèles les plus
fashionables, des meil-
leurs fabricants améri-
cains, étoffes les plus
belles et les plus du-
rables, nuances les plus
nouvelles.

PRIX VARIANT DE
16.98
A
55.00



JUPES

Magnifiques jupes en
serge marine ou noire,
effet très large du bas.

Val. 8.00 pour

6.98

Jupes en serge, plu-
sieurs modèles attray-
ants, plusieurs genre
tailleur. Val. 12.00,
pour

8.98

Vous n'aurez que
l'embaras du choix.

Au premier.

BAS A BON MARCHÉ

BAS en coton et fil de Lille noir,
pour dames, pointures 8 1-2
à 10. Spécial... **.39**

BAS en fil de Lille tan, pour da-
mes. Pointures 8 1-2 à 10.
Spécial... **.39**

BAS en coton ouaté noir et uni,
pour dames. Pointures 8 1-2
à 10. Spécial... **.33**

BAS en coton à côtes fines, en noir
seulement. Pointures 6 à 10.
Spécial... **.25**

BAS en coton à côtes fines et lar-
ges, très durables, pour garçonnetts.
Pointures 6 à 10. Spécial... **.39**

8 H. 30 A 9 H. 30 A.M.

BAS à côtes fines, marque Foot
Warmer, en noir, pour enfants.
Pointures 5 à 10. Spécial... **.29**

Pas de commandes par poste ou
téléphone.

MEUBLES! MEUBLES! MEUBLES!

AMEUBLEMENT DE
SALLE A MANGER,
chêne solide, fini fu-
mé, comprenant 9 mor-
ceaux; grand buffet
table à rallonge, cabi-
net à porcelaine, 5
chaises, 1 fauteuil. Spé-
cial... **149.75**

SOMMIERS cadre en
fer, deux supports au
centre, garantis pour ne
pas creuser; largeurs:
3', 3'6", 4', 4'6". Très
spécial... **2.99**

AMEUBLEMENTS DE
SALON, pour écouler à
sacrifice durant notre
vente de février, 3 à 5
morceaux. Prix de Du-
puis **15.98 à 79.50**



MOBILIER DE
CHAMBRE A COU-
CHER, fini noyer, 4
morceaux; grand bu-
reau avec miroir an-
glais biseauté, un chi-
ffonnier avec miroir et
5 tiroirs, une table de
toilette avec miroir en
trois parties, et un
grand lit double pour
appareiller. Val. 115.00
pour... **99.75**

LITS-TABLE, entiè-
rement oxydés, avec
matelas recouvert de
dentin vert, très com-
mode durant le jour,
ne prenant pas de pla-
ce; 4 grandeurs diffé-
rentes: 2'6", 3', 3'6", 4'
x 6'. Prix spéciaux:
7.00 7.75 8.50 et
9.25

LA MAISON DUPUIS
EST RECONNUE
pour ses célèbres ma-
telas "Health", recou-
verts de très bon cou-
til fantasia; gran-
deurs: 3', 3'6", 4',
4'6". Valeur 5.50
pour... **4.29**
Au deuxième.

BRODERIE

BRODERIE, 18 pouces, sur linon et
mousseline suisse, pour vo-
lants ou cache-corset Spécial **.39**

BRODERIE, 2 à 6 pouces, sur linon
et mousseline suisse, pour vo-
lants. Spécial... **.09**

Au rez-de-chaussée.

8 H. 30 A 9 H. 30 A.M.

LAINE GLACEE
"Beehive", en blanc
ou noir. Boule d'une
once. Spécial... **.21**

Pas de comman-
des par poste ou té-
léphone.

Au rez-de-chaussée.



GANTS

GANTS en coton blanc, tricot alvéo-
lé. Pointures 6 à 8. Spécial... **.23**

GANTS de haute nouveauté, en cha-
moisette blanc brodé noir. Pointures
5 1-2 à 8. Spécial... **1.49**

GANTS en chamoisette blanc et gris,
marque "Kayser". Pointures
5 1-2 à 8. Spécial... **.99**

GANTS en chevreau italien, en blanc,
noir, tan, gris, vert, pour dames. Poin-
tures 5 1-2 à 7 1-2. Spécial **1.09**

Au rez-de-chaussée.

8 H. 30 A 9 H. 30 A.M.

PETITES MITAINES blanches,
avec ou sans ponce, finies de joli ru-
ban, pour enfants. Val. **.35**.
Spécial... **.19**

Pas de commandes par poste ou
téléphone.

Au rez-de-chaussée.

COUPE DE CHE- VEUX POUR LES ENFANTS

Un soin tout parti-
culier leur est assuré.

Au premier.

L'EPICERIE "DUPUIS"

SPECIAUX POUR MERCREDI
Avoine blanche roulée, 5 lbs. **.33**
Sardines "Brunswick", 3 boîtes. **.25**
Poudre à laver "Lustrine", 6 paq. **.25**
Allumettes silencieuses, 24 petites boîtes **.19**
Avec commande d'épicerie.

Au sous-sol.



LE MAGASIN DU PEUPLE
447-449 Rue Ste-Catherine Est, coins St-André et St-Christophe.

J. N. Dupuis, Président. E. Dupuis, Vice-Président. A. J. Dugal, Directeur-Général.

GARNITURES ELECTRIQUES



Nous vous offrons les garnitures
nécessaires pour sept appartements,
se vendant régulièrement 27.98,
pour MERCREDI... **20.00**
Plusieurs autres à partir de **8.00**
LAMPES "TUNGSTEN", de pre-

Nous avons un très bel assortiment de
garnitures électriques qui seront mises
en vente MERCREDI à très bas prix.
N'attendez pas la foule, venez de bonne
heure.

DOMES POUR SALLE A MANGER, 18
pouces, forme ronde, avec panneaux en
verre fantasia, couleur ambre ou vert,
frange de 5 pouces. Val. 9.00, pour cette
vente TANT QU'IL Y EN AURA à **7.75**

BOLS RENVERSEURS, 10 pouces, avec
lampe. Val. 6.50 pour... **5.48**

PLAFONNIERS, boule de 6 pouces, au
complet avec lampe... **1.15**

mière qualité, 25 watt... **.28**

40 watt... **.30**

Nous avons aussi un nombre li-
mité d'abat-jour fantasia, que nous
vendrons à cette vente, chacun **.15**
Au deuxième.

FEUILLETON DU "DEVOIR"

Un caractère de Française

par
JEAN
de la
BRÈTE

(Suite.)

"Une nuit, quelle nuit! je jouais
avec un comte russe que je vous
avais présenté quelques jours aupara-
vant, Madeleine, peut-être vous en
souviendrez-vous... Nul ne con-
naît, s'il n'y a point passé, cette fiè-
vre intense du jeu... Le jour pré-
cédent, j'avais perdu avec le comte
huit cent mille francs, et je m'obsti-
nais à regagner cet argent; le mal-
heur me poursuivait; à trois heures
du matin, ma fortune entière, la vô-
tre par conséquent, car je savais
que vous ne me refuserez aucune
signature, était entre les mains de
mon partenaire.

"Je sortis de ma folie pour com-
prendre avec désespoir que je vous
avais ruinée. Je vous donne ma pa-
role d'honneur que, si je consentis
à courir un risque épouvantable,

c'est en pensant à vous et non par
un misérable retour sur les souf-
frances attachées pour moi à la
ruine.

"Le comte me proposa une nou-
velle partie: si je gagnais, je ren-
trais en possession de tous mes
biens; si je perdais... l'enjeu était
mon fils!..."

Un cri interrompit Mlle de Ker-
divo; la marquise, qui écoutait avec
stupéur, se leva au dernier mot et
courut à sa fille.

—Diane!...

Diane lisait debout, elle passa un
bras autour de sa mère et continua:
"Le comte, veuf, n'avait pas d'hé-
ritier; des raisons d'intérêt, trop
longues à vous expliquer, exigeaient
qu'il eût un fils, fils d'adoption
comme pis-aller.

"Il désirait avant tout un enfant
de bonne souche. Que voulez-vous,

Madeline? Je vous vis ruinée; je
me dis que, dans bien des familles,
on consent à donner un enfant dont
l'avenir est ainsi assuré, et il était
impossible que je vous parlasse de
ma détresse.

"Enfin vous étiez très jeune, vo-
tre fils passerait pour mort, vous
vous consoleriez comme d'autres
mères avec de nouvelles affec-
tions... je céderai et je perdis.

"Vous savez le reste. Mon domes-
tique, Emile, payé par moi, joua la
comédie dont vous avez été témoin,
et Pierre est en Russie. Son père
adoptif l'aime comme son propre
fils, sa vie est brillante; cependant,
quelques renseignements me font
craindre qu'il ne soit sur une pente
dangereuse; c'est pourquoi..."

Le récit s'arrêtait brusquement.
Diane soutint sa mère sur le point
de se trouver mal. Elle n'appela
personne; elle frémissait déjà à la
pensée d'une indiscretion. Un fla-
con, posé sur le bureau, contenait
un parfum quelle fit respirer à
Mlle de Kerdivo, dont la défaillan-
ce fut courte.

—C'est un cauchemar! dit la mar-
quise en portant les mains à son
front; un affreux cauchemar! Re-
lais, Diane, relais! je n'y puis croire!

Diane relut lentement cette con-
fession qui produisit en elle et en

tour d'elle l'effet d'un écoulement.
Celui qu'elle aimait tant avait la-
mentablement failli et l'horrible vé-
rité, qu'elle s'efforçait de repousser,
se dressait impitoyable.

Elle voyait le mensonge persister
devant le désespoir de sa mère; elle
voyait leur vie charmante, le luxe
qui les entourait, être le prix d'une
lâche action.

Mais si elle ne méconnaissait en
rien la vilénie d'un tel acte, sa ten-
dresse pour le coupable était la même
qu'autrefois. S'il avait vécu, elle se
serait jetée dans ses bras pour le
consoler, lui crier qu'elle le plai-
gnait. Il avait certainement cruelle-
ment souffert, lui si heureux de la
naissance de son fils! Et, en re-
gardant pleurer sa femme, comment
revenir sur l'irrévocable? Il était
lié, à son sens du moins, et devait
rester passif, tout en allant jusqu'au
bout d'une abominable comédie.

Néanmoins, Diane se rappelait
que, à part les dernières années de
sa vie, le marquis ne semblait pas
malheureux; un fonds de légèreté
dans le caractère le sauvait du re-
mords. Il avait abrité sa conscience
derrière les idées commodes que
contenait sa confession, et se leurr-
rait étrangement en croyant ne pas
redouter la ruine pour lui-même.

Mais Diane avait vu grandir sa

mélancolie au réveil tardif de sa
droiture; des petits faits lui étaient
maintenant expliqués. Elle se sou-
venait que, trois mois auparavant,
le marquis, triste et inquiet, l'avait
gênée près de lui avec le désir
évident de lui faire une confidence,
puis, changeant d'avis, il avait sim-
plement insisté sur les inquiétudes
que lui causait la santé délicate de
la marquise.

Elle comprenait à présent la sa-
tisfaction de M. de Kerdivo lors-
qu'elle refusait de se marier. Il sen-
tait que l'honneur l'obligerait à ré-
véler un secret qui modifierait mora-
lement et matériellement la position
de sa fille, car un événement impré-
vu pouvait apprendre la vérité à
Pierre de Kerdivo.

Elle savait donc bien que le sen-
timent d'honneur n'était pas éteint
chez son père, et cependant qu'il
avait fait de cet honneur, de l'hon-
nabilité dont elle était si fière? Dans
quel gouffre les avait-il fait som-
brer?

Cette pensée écraça Mlle de Ker-
divo; elle tomba à genoux en sang-
lotant.

La marquise, n'ayant jamais vu sa
fille céder à une émotion violente,
fut consternée.

—Diane! ma chérie, que pouvez-
vous?

Elle lui souleva la tête et s'efforça
de la relever; cédant à cette douce
pression, Diane s'assit près de sa
mère et pleura avec elle sur un pas-
sé menteur, sur un désastre sans
nom.

Mais bientôt elle s'aperçut que
leurs deux douleurs n'étaient pas à
l'abandon, que, dans les larmes de
Mlle de Kerdivo, perçait un rayon
de joie.

—A quoi pensez-vous donc? de-
manda-t-elle.

—Mon fils vit, Diane! mon fils
vit... je pardonne tout!

Dans son bouleversement, Mlle de
Kerdivo oubliait son frère; l'excla-
mation de sa mère la rappelant à la
réalité, elle pensa aussitôt que si
une action devenait nécessaire, tout
reposerait sur elle.

—Nous chercherons mon fils,
nous le chercherons sans tarder! dit
la marquise avec ardeur.

Elle remit le papier dans le tiroir,
qu'elle referma avec soin, et con-
duisit Mme de Kerdivo dans sa
chambre. La marquise consentit à
prendre la potion calmante que Dia-
ne lui prépara; elle se coucha et
retint longtemps sa fille par la
main, ne cessant de répéter:

—Mon fils vit! nous le retrouve-
rons, n'est-ce pas? Diane, tu agiras!
Je compte sur toi.

—Soyez tranquille! quand nous
aurons décidé et mûri un projet,
nous verrons à l'exécuter.

La marquise l'embrassa et tomba
dans un profond sommeil.

Mlle de Kerdivo descendit dans
la salle à manger et feignit de di-
ner; elle eut à donner des ordres,
à recevoir deux paysannes qui lui
contèrent longuement leurs cha-
grins, et ce fut assez tard qu'elle re-
monta chez elle, libre enfin de lais-
ser sa douleur suivre son cours.

Elle ne chercha pas à la contrain-
dre; sa violence même devait l'épui-
ser, mais elle vécût seule de ces
heures qui bouleversent une vie in-
time.

A SUIVRE